

nes, blé ...pois avoine portés cy-dessus et dans le mémoire de M^l Maigny lesquelles grains ont été remis entre les mains du sieur Pierre Roy habitant du dit lieu pour les garder et soigner comme son bien propre sans pourtant courir aucun risque, et les remettre à Monsr. de Lamothe ou à son ordre quand il en sera requis en foy de quoy nous avons signé, fait au dit fort Pontchartrain du Détroit ce 25 aoust 1711. Pierre Roy a déclaré ne sçavoir signer. Signé à l'original Chesne avec paraphe. A. Magnant.

Je soussigné prestre Recol et missionnaire du fort Pontchartrain du Detroit certifie le contenu cy-dessus estre véritable pour avoir assisté au d. inventaire en foy de quoy j'ai signé au d. fort Ce 25 aoust 1711.

Fre Cherubin Deniau

Ptre Mre Ret.

Donné deux copies du present inventaire une à Mgr Begon et l'autre à Mr de Tonty par ordee de mon d. sr Bégon.

ETRANGE DEMANDE

Par ce temps de guerre vigoureuse et générale contre la boisson, on lira avec curiosité la lettre suivante qui fut écrite, en 1770, par M^r Maisonbasse, curé de Montmagny, et par laquelle ce pasteur compatissant demandait à l'autorité civile d'accorder à une pauvre femme de sa paroisse un *permis de débiter des boissons* :

"Comme la femme de Joseph Lefebvre dit Boulangé qui vous remettra la présente n'a aucun support pour soutenir sa famille ; elle me prit de vous écrire pour que vous ayez la bonté de lui accorder un permis pour débiter des boissons, promettant de se tenir dans les bornes de l'ordonnance.

Je suis charmé que cette occasion me procure le plaisir de vous assurer de mes respects.

J'ai l'honneur d'estre, Monsieur,

Votre humble et très obéissant serviteur

MAISONBASSE, Ptre.

A St-Thomas, 13 aout 1770"

Cette lettre était adressée à M. George Allsopp, secrétaire de la province à Québec, et elle est conservée au bureau des Archives Judiciaires de Québec.

Qui donc, après avoir lu la requête précitée, oserait dire que la mentalité du clergé d'autrefois était supérieure à celle du clergé d'aujourd'hui ?

J. B. CAQUETTE